Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Vanessa Arnal-Laugier le 22 août 2025

(Vidéo) Le Parc du Luberon lance la campagne d'approbation de sa nouvelle Charte



Le Parc naturel régional du Luberon est en train de réviser sa Charte, laquelle est soumise au vote des collectivités du territoire Luberon-Lure. Les élus ont jusqu'au 7 novembre prochain pour approuver la Charte 2025-2040 et adhérer au Parc.

Depuis 2019, le Parc du Luberon procède à la révision de sa Charte, en concertation étroite avec les acteurs du territoire (collectivités, associations, entreprises, citoyens, scientifiques…), et le soutien de la

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Vanessa Arnal-Laugier le 22 août 2025

Région Sud afin de renouveler le classement du territoire pour les quinze prochaines années.

À la fin du mois de juin, le Parc du Luberon a lancé sa campagne d'approbation concernant la révision de la nouvelle Charte pour la période 2025-2040. Pour ce faire, le président de la Région Sud, Renaud Muselier, a lancé la consultation auprès des 100 communes, des 7 EPCI (établissements publics de coopération intercommunale) et des 2 Départements (Alpes de Haute-Provence et Vaucluse), qui composent le territoire Luberon-Lure.

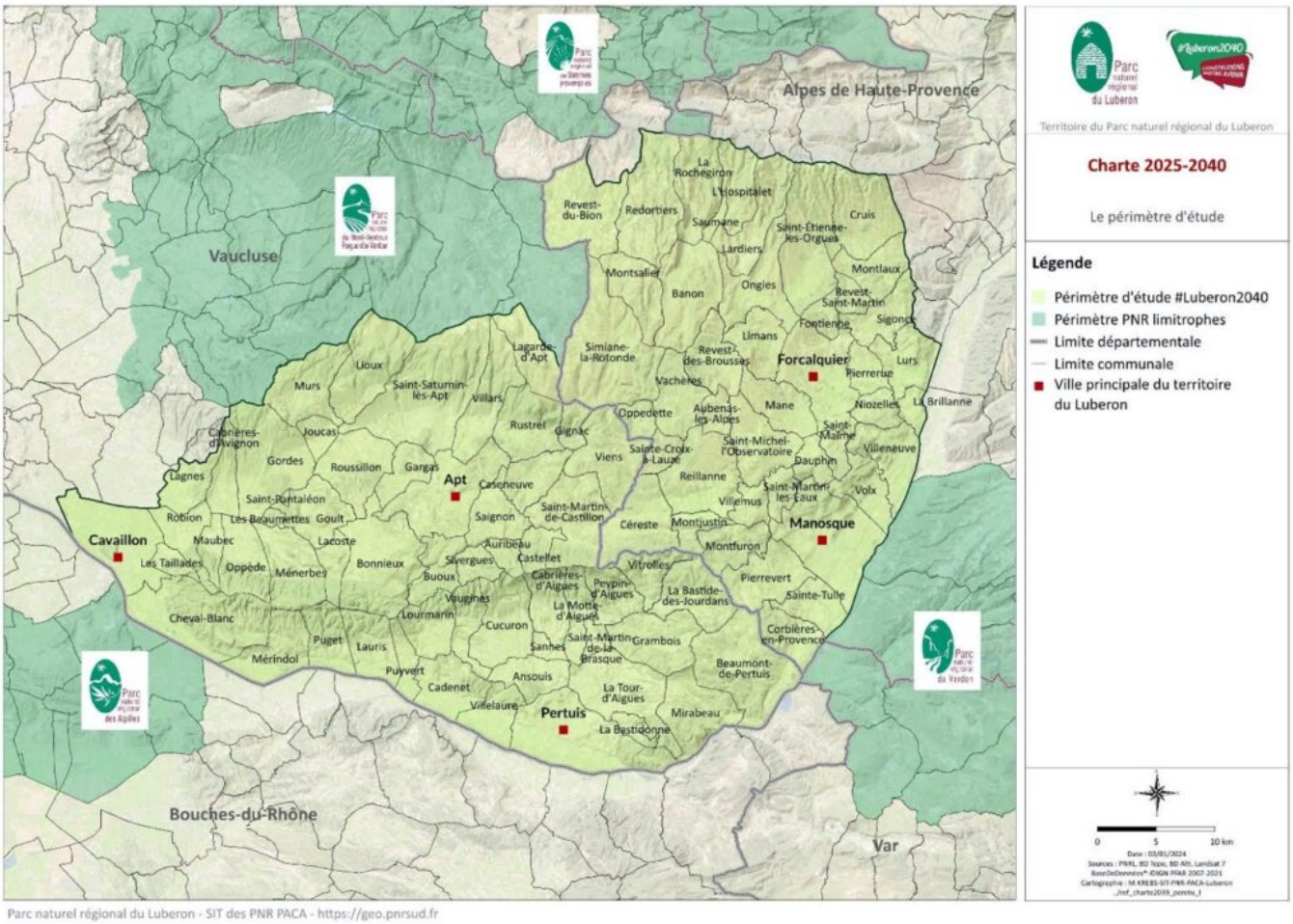

©Parc naturel régional du Luberon

Au tour des élus de délibérer

Les élus ont jusqu'au 7 novembre pour approuver la nouvelle Charte et adhérer au Parc. Pour le moment, trois communes vauclusiennes ont approuvé la nouvelle Charte 2025-2040 et réadhéré au syndicat mixte de gestion du Parc. Il s'agit des communes de Mirabeau, Rustrel et Saignon.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Vanessa Arnal-Laugier le 22 août 2025

> « Je vous invite à approuver sans réserve la Charte 2025-2040. À dire oui au Parc. Oui à l'intelligence collective. Oui à un Luberon vivant, solidaire et tourné vers demain ! »
>
> *Dominique Santoni, présidente du Parc*

Une fois que toutes les collectivités auront adhéré, ce sera au tour de la Région Sud, responsable de la procédure, de voter à la fin de l'année 2025. « Adhérer au Parc naturel régional du Luberon, c'est refuser de subir et choisir d'agir, a déclaré Renaud Muselier. C'est s'engager pour protéger nos paysages, renforcer l'attractivité de sa commune, et bénéficier de l'expertise d'un collectif qui a fait ses preuves. » Début 2026, le Premier ministre pourra signer le décret de classement.

La Charte 2025-2040

La nouvelle Charte pour les 15 prochaines années ambitionne d'anticiper les évolutions environnementales, sociétales et climatiques afin de les atténuer et/ou de s'y adapter.

Cette ambition se décline en six axes de travail :

- Fédérer les femmes et les hommes pour faire territoire
- Organiser le territoire pour faire de ses singularités un atout
- Préserver les biens communs afin d'assurer l'harmonie d'un territoire vivant
- Promouvoir un mode de développement éco-innovant valorisant les ressources et les talents locaux
- Généraliser des modes de vie résilients, sources de bien-être pour respirer mieux
- Être un passeur de relais pour transmettre les cultures du territoire

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !